



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 30898

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis souhaite une nouvelle fois attirer l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur l'aménagement d'une liaison rapide sur l'axe Troyes - Auxerre - Bourges. En effet, le 16 décembre prochain la direction des routes présentera des hypothèses financières au comité de pilotage du projet d'autoroute reliant ces trois villes. Il lui demande par conséquent de bien vouloir rapprocher ces résultats des attentes des élus et des habitants, et de lui faire part de sa position sur ce dossier.

Texte de la réponse

L'état d'avancement de la réflexion sur la liaison Troyes - Auxerre - Bourges et l'intérêt qu'elle représente pour l'aménagement du territoire ont été évoqués lors d'une réunion tenue le 16 décembre 2003 à Auxerre sous la présidence du préfet de région Bourgogne. Il apparaît aujourd'hui qu'une mise en concession est envisageable entre les autoroutes A 26, A 6, A 71 et A 20, en retenant un horizon de mise en service de l'ordre de quinze à vingt ans. Ces résultats prometteurs ont permis d'inscrire ce dossier à l'ordre du jour du comité interministériel pour l'aménagement et le développement du territoire du 18 décembre dernier. C'est ainsi que le Gouvernement a tenu à classer cette liaison ainsi que son prolongement vers l'A 20 parmi les autoroutes futures dans la carte des infrastructures routières à l'horizon 2025. Dans les prochaines semaines, le préfet de région Bourgogne mènera une mission auprès de l'ensemble des collectivités concernées pour vérifier la faisabilité d'un montage financier dans l'hypothèse d'un aménagement autoroutier concédé. Si cette mission en confirme la possibilité, il conviendra d'engager les études permettant d'établir le dossier de saisine de la Commission nationale du débat public, conformément aux dispositions de la loi relative à la démocratie de proximité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30898

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2003, page 9748

Réponse publiée le : 24 février 2004, page 1430